

**Sujet :** LE FLOCH Pierre demande : Concession des plages naturelles de Mar-Vivo / Les Sablettes  
**Date :** Sat, 28 Jul 2018 06:32:08 +0200  
**De :** Pierre LE FLOCH

Pour l'utilisateur régulier du site et de la plage de Mar-vivo, ce qu'il connaît d'une concession de plage c'est L'Estanco Beach qui monte chaque année depuis plus de 10 ans une terrasse sur pilotis qui n'empiète que sur la mer puisqu'il n'y a que rarement du sable à cet endroit. Ah si, une largeur de 1,5 m de sable où s'alignent les transats sur une distance que le propriétaire augmente en fonction de la surface en sable disponible : une rangée la plupart du temps par manque de sable ou une deuxième. Le résultat étant alors toujours le même, l'usagers (promeneur, personne âgée, enfant, jogger) doit impérativement enlever les chaussures et marcher dans l'eau pour circuler le long de la paillotte sous le regard goguenard de l'estivant huileux attablé ou allongé sur sa chaise longue ... au sec, lui.

Pour information, l'emprise n'est jamais respectée et les dates d'ouverture non plus ... que fait-donc l'administration ?

Le législateur est-t-il vraiment allé sur site pour vérifier l'état des lieux ? Proposer une concession ... de rien. A moins d'empieter sur la mer, ce qui se fait actuellement sur la plage de Mar-Vivo

----

Profil : particulier

Nom : LE FLOCH

Prénom : Pierre